

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Membres en fonction : 47

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA VALLEE DE LA BRUCHE**

Séance du 15 février 2016
Sous la présidence de Monsieur Pierre GRANDADAM
Le Conseil de Communauté s'est réuni le 15 février 2016 sur convocation
Adressée par le Président le 08 février 2016.

Étaient présents: Madame Alice MOREL, (Vice-présidente), Messieurs Alain FERRY, Marc SCHEER (vice présidents).

Mesdames Myriam SCHEIDECKER, Christiane CUNY, Laurence JOST, Christine MORITZ, Martine KWIATKOWSKI, Christiane OURY, Marie-Claude PADELLEC-ASLAN, Geneviève GABRIEL, Sabine KAEUFLING, Edwige TOMAZ. Messieurs Gérard DOUVIER, Guy HAZEMANN, Marc DELLENBACH, Emile FLUCK, Maurice GUIDAT, Philippe REMY, Pierre MATHIOT, Denis BETSCH, Patrick BEIN, Jean-Louis BATT, Patrick APPIANI, André WOOCK, André WOLFF, Laurent LANDAIS, Thierry SIEFFER, Marc GIROLD, Vincent FELDER, Jean-Pol HUMBERT (adjoint suppléant de monsieur Jean VOGEL), Gérard DESAGA, Hubert HERRY, Laurent BERTRAND, Yves MATTERN (adjoint suppléant de monsieur Ervain LOUX), Alain GRISE, Pierre REYMANN, Paul FISCHER, Alain HUBER.

Avaient donné procuration: Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE (vice-président) Madame Michèle POIROT. Messieurs Régis SIMONI, Jean VOGEL, Ervain LOUX.

Excusés: Mesdames Patricia CASNER, Nathalie CALMES-CARDOSO. Messieurs Frédéric BIERRY, Michel AUBRY.

Suppléants: Mesdames Nicole LIGNEL, Catherine VINCENT, Francine MICHEL. Messieurs Jean-Claude CASNER, Serge GRISLIN, Bernard MARCHAL, Nicolas BONEL, Raymond GRANDGEORGE, Léon KRIEGUER, Jérôme SUBLON, Jean COURRIER, Patrick WIDLOECHER-LOUX.

Assistaient à la réunion : Madame Anne Catherine OSTERTAG. Messieurs Laurent KRACKENBERGER, Jean Sébastien LAUMOND, Eric MUZIOTTI.

Ordre du Jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2016,
- 2) Décisions du Bureau du 1^{er} février 2016,
- 3) Communications,
- 4) CIDFF : demande de subvention 2016,
- 5) Fête de l'agriculture de montagne : demande de subvention 2016,
- 6) Constitution de servitudes,
- 7) Compte Administratif 2015 (Budget principal, Déchets ménagers et assimilés, BAS et Budget Annexe « Ecrus et Muhlbach/Bruche »),
- 8) Compte de gestion du percepteur 2015,
- 9) Affectation de résultats,
- 10) Budget Primitif 2016 (Budget principal et Budgets Annexes «Déchets ménagers et assimilés, Ecrus et Muhlbach/Bruche »),
- 11) Taux d'imposition applicables pour 2016,
- 12) Divers.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 JANVIER 2016,

Le procès verbal de la séance de conseil de communauté du 25 Janvier 2016 est approuvé, à l'unanimité.

2) DECISIONS DU BUREAU DU 1^{er} FEVRIER 2016,

PROGRAMME D'INTERET GENERAL RENOV'HABITAT 67 : PROPRIETAIRES OCCUPANTS MAJORES

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 05 mai 2014,

Le Bureau de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder des subventions d'un montant total de **228.98 €** à divers bénéficiaires dans le cadre du PIG Rénov'Habitat 67.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (établie par SOLIHA / PACT).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

PROGRAMME D'INTERET GENERAL RENOV'HABITAT 67 : VALORISATION DU PATRIMOINE:

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 05 mai 2014,

Le Bureau de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder des subventions d'un montant total de **1 347,92 €** à divers bénéficiaires dans le cadre du PIG Rénov'Habitat 67.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (établie par SOLIHA / PACT).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

ENTRETIEN DES BATIMENTS,

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 05 mai 2014,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de confier à

- L'entreprise GERARD ET FILS des travaux de ravalement – réfection des façades à la Salle Polyvalente de Plaine pour un montant évalué à 36 430.91 € HT.
- L'entreprise SOPREMA des travaux d'étanchéité à la Salle Polyvalente de Plaine pour un montant évalué à 730.00 € HT.
- L'entreprise VALPRO METAL SARL des travaux de remise en état du grillage et des portes au Hall des Sports à Schirmeck pour un montant évalué à 1 700.00 € HT.
- L'entreprise VIDELIO-IEC, une fourniture de matériel pour La Salle Polyvalente de La Broque, pour un montant évalué à 172 € HT.

CR CC du 15 FEVRIER 2016.

- L'entreprise MENUISERIE JUILLOT des travaux de réparation de portes et d' huisserie à la Salle des Fêtes de Plaine, pour un montant évalué à 675,00 € HT.

AUTORISE le Président à passer commande et à payer les factures correspondantes.

3) COMMUNICATIONS,

Monsieur le Président informe mesdames et messieurs les délégués communautaires de l'ouverture ce jour du chantier de démolition de la MAF à Wisches Hersbach.

Monsieur le Président demande aux communes qui ne l'auraient pas encore fait de désigner un référent jeunesse dans leur commune, de même, il rappelle la nécessité de désigner un élu communautaire (de préférence le maire) pour siéger au sein de la Commission Locale chargée de l'Evaluation des Charges Transférées (CLAET)

4) CIDFF : DEMANDE DE SUBVENTION 2016,

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté la demande de subvention de Madame la Présidente du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), relative à une action de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de s'associer à la réalisation de ce projet et d'apporter un concours financier d'un montant de **1 100.00 €** au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF).

CHARGE le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche de la mise en œuvre et du suivi de cette opération,

DEMANDE qu'un bilan soit dressé à l'issue de cette opération,

La somme nécessaire au paiement est prévue au compte 6572 « Divers » du Budget primitif 2016.

5) FETE DE L'AGRICULTURE DE MONTAGNE : DEMANDE DE SUBVENTION 2016,

L'Association des Produits Fermiers de la Montagne et le Syndicat Départemental de la Race Vosgienne, avec le soutien de l'ADAR de la Montagne, organisent une grande Fête de l'Agriculture de Montagne, le samedi 1^{er} et le dimanche 2 octobre sur la commune de Plaine avec le concours départemental de la Race Bovine Vosgienne.

Ces journées permettent de faire découvrir au grand public la diversité de l'agriculture de montagne, le savoir-faire des exploitants et la qualité des cheptels vosgiens.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- De s'associer à cette manifestation de promotion de l'agriculture de montagne,
- De verser au syndicat départemental de la race bovine vosgienne, une participation évaluée à **7 650.89 €**, soit 15 % du coût global de l'opération (51 005.94 €),

Cette somme sera prélevée sur le compte 6574 « animations commerciales, artisanales et agricoles » du Budget primitif 2016.

6) CONSTITUTION DE SERVITUDE ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE : POSE DE CANALISATION ELECTRIQUE POUR LE PARC EOLIEN DE BELFAYS

Electricité Réseau Distribution France a sollicité la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche pour installer une ligne électrique souterraine sur un terrain, à Saulxures, propriété de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche.

Cette installation vise à l'électrification des parcs éoliens Belfays 1 et 2 et a été étudiée avec le conseil municipal de Saulxures qui a donné un avis favorable. Il convient maintenant de signer l'acte authentique de constitution de servitude.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'acte authentique de constitution de servitude concernant la parcelle sise à Saulxures et cadastrée section 08, numéro 46.

7) COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE POUR LE LOTISSEMENT ZONE D'ACTIVITES DE MUHLBACH SUR BRUCHE, BUDGET ANNEXE POUR LE LOTISSEMENT ZONE D'ACTIVITES DES ECRUS À LA BROQUE, BUDGET ANNEXE : DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ET BUDGET D'ACTION SOCIALE

Monsieur Pierre GRANDADAM, Président, ayant quitté la salle, Monsieur Alain FERRY, Vice-président, assure la présidence.

Le Compte Administratif pour l'année 2015 s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	4 889 953.81 €
Dépenses d'investissement :	2 278 023.93 €
Recettes de fonctionnement :	8 033 213.98 €
Recettes d'investissement :	1 928 777.98 €
Excédent global de clôture :	2 794 014.22 €

Le Compte Administratif 2015 est approuvé à l'unanimité,

Le Compte Administratif du Budget annexe du lotissement de la Zone d'Activités de Muhlbach sur Bruche s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	0.00 €
Dépenses d'investissement :	691 747,91 €
Recettes de fonctionnement :	650 165,95 €
Recettes d'investissement :	0.00 €
Déficit global de clôture :	41 581.96 €

Le Compte Administratif du Budget annexe du lotissement de la Zone d'Activités de Muhlbach sur Bruche est approuvé à l'unanimité.

Le Compte Administratif du Budget annexe du lotissement de la Zone d'Activités des Ecrus à La Broque s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	0.00 €
Dépenses d'investissement :	722 447.30 €
Recettes de fonctionnement :	700 000.00 €
Recettes d'investissement :	0.00 €
Déficit global de clôture :	22 447.30 €

Le Compte Administratif du Budget annexe du lotissement de la Zone d'Activités des Ecrus à La Broque est approuvé à l'unanimité.

Le Compte Administratif du Bureau d'Action Sociale de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	9 439.50 €
Dépenses d'investissement :	0,00 €
Recettes de fonctionnement :	7 422.81 €
Recettes d'investissement :	2 606.93 €
Excédent global de clôture :	590.24 €

Le Compte Administratif du Bureau d'Action Sociale de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche est approuvé à l'unanimité.

Le Compte Administratif du Budget annexe pour les Déchets ménagers et assimilés s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	1 379 770,00 €
Dépenses d'investissement :	0,00 €
Recettes de fonctionnement :	1 379 770,00 €
Recettes d'investissement :	0,00 €
Déficit global de clôture :	0.00 €

Le Compte Administratif du Budget annexe pour les Déchets ménagers et assimilés de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche est approuvé à l'unanimité.

L'excédent global du Budget Général et des budgets annexes est de 2 730 570.20 €.

8) COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR 2015.

Le Compte de Gestion du Percepteur pour 2015 correspondant au Compte Administratif 2015 est approuvé à l'unanimité.

9) AFFECTATION DE RESULTATS.

Le Conseil de Communauté, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Après avoir approuvé à La Broque, le 15 Février 2016, le compte administratif 2015, qui présente un excédent de fonctionnement cumulé (hors restes à réaliser) d'un montant de 3 143 260.17 €.

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- Un déficit d'exécution global de	349 245.95 €
- Un besoin de financement des restes à réaliser de	1 678 000.00 €

Entraînant un besoin de financement de 2 027 245.95 €

VU les états des restes à réaliser au 31 décembre 2015

CONSIDERANT les besoins recensés pour l'exercice 2016,

CONSIDERANT que le budget de 2015 comportait, en prévision, un virement de la section de fonctionnement (compte 023) à la section d'investissement (compte 021) de **2 094 500.00 €**.

DECIDE, à l'unanimité, sur proposition du Vice Président d'affecter au budget de l'exercice 2016 le résultat, comme suit :

- Affectation en réserves (compte 1068) financement de la section d'Investissement (3) :	349 245.95 €
- Report en section d'investissement (ligne 001 en dépenses) :	349 245.95 €
- Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) :	2 794 014.22 €

10) BUDGET PRIMITIF 2016 : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE POUR LE LOTISSEMENT ZONE D'ACTIVITES DE MUHLBACH SUR BRUCHE, BUDGET ANNEXE POUR LE LOTISSEMENT ZONE D'ACTIVITES DES ECRUS À LA BROQUE ET BUDGET ANNEXE : DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Monsieur le Président présente le Budget Primitif de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, le Budget Primitif du lotissement Zone d'Activités de Muhlbach-sur-Bruche, le Budget Primitif du lotissement Zone d'Activités des Ecrus à La Broque et le Budget Primitif Déchets ménagers et Assimilés pour l'exercice 2016.

Le Budget Primitif de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	15 135 000,00 €
Dépenses d'investissement :	18 171 000,00 €
Recettes de fonctionnement :	15 135 000,00 €
Recettes d'investissement :	18 171 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, par quarante (40) voix pour, une (1) abstention, deux (2) voix contre, et le Budget Primitif de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche.

Le Budget Primitif du lotissement Zone d'Activités de Muhlbach-Sur-Bruche s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	691 747.91 €
Dépenses d'investissement :	691 747.91 €
Recettes de fonctionnement :	691 747.91 €
Recettes d'investissement :	691 747.91 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif du lotissement Zone d'Activités de Muhlbach-Sur-Bruche.

Le Budget Primitif du Budget annexe du lotissement de la Zone d'Activités des Ecrus à La Broque s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	2 844 530,00 €
Dépenses d'investissement :	2 642 620,00 €
Recettes de fonctionnement :	2 844 530,00 €
Recettes d'investissement :	2 642 620,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif du lotissement Zone d'Activités des Ecrus.

Le Budget Primitif pour les Déchets ménagers et assimilés s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	1 450 000,00 €
Dépenses d'investissement :	0,00 €
Recettes de fonctionnement :	1 450 000,00 €
Recettes d'investissement :	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif Déchets ménagers et assimilés.

11) TAUX D'IMPOSITION APPLICABLES POUR 2016,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, par quarante deux (42) voix pour et une abstention (1),

Vote les taux d'imposition applicables pour l'exercice 2016 :

Taxe d'habitation =	6,78 %
Foncier Bâti	4,18 %
Foncier non bâti =	26.40 %
FPU	23.52 %

Soit un produit fiscal attendu de **4 664 000,00 €**.

12) DIVERS

EQUIPEMENT NAUTIQUE A LA BROQUE : PERMIS DE CONSTRUIRE

VU le Code de l'Urbanisme, et notamment son article R 421.1.1,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122.21,

CONSIDERANT le projet de construction d'un équipement nautique à La Broque,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, par quarante (40) voix pour, deux (2) voix contre et une (1) abstention,

AUTORISE Monsieur Pierre GRANDADAM, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche à déposer la demande de permis de construire en vue de la réalisation du projet précité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 52.

CR CC du 15 FEVRIER 2016.

M. Gérard DOUVIER		Mme Alice MOREL	
M. Guy HAZEMANN		Mme Myriam SCHEIDECKER	
M. Marc DELLENBACH		/	
/		Mme Christiane CUNY	
M. Pierre MATHIOT		M. Denis BETSCH	
M. Patrick BEIN		M. Emile FLUCK	
M. Maurice GUIDAT		M. Philippe REMY	
M. Jean Louis BATT		Mme Martine KWIATKOWSKI	
Mme Laurence JOST		M. Patrick APPIANI	
Mme Christine MORITZ		M. André WOOCK	
M. André WOLFF		M. Pierre GRANDADAM	
M. Laurent LANDAIS		M. Thierry SIEFFER	
M. Marc SCHEER		/	
/		M. Marc GIROLD	
M. Vincent FELDER		M. Jean Pol HUMBERT	
M. Gérard DESAGA		M. Hubert HERRY	
M. Laurent BERTRAND		Mme Christiane OURY	
/		/	
Mme Marie Claude PADELLEC-ASLAN		M. Yves MATTERN	
M. Alain GRISE		Mme Geneviève GABRIEL	
/		M. Pierre REYMANN	
M. Paul FISCHER		M. Alain FERRY	
Mme Sabine KAEUFLING		M. Alain HUBER	
Mme Edwige TOMAZ			